



Lieu et date: L'Isle-sur-la-Sorgue (Provence), du lundi 8 au samedi 13 septembre.

Responsables: M.
422 73 10, enseignants au Collège.

Accompagnant: M. Arnold Stékoffer, artiste-peintre, Boécourt.

Financement: Communauté scolaire: Fr 100.-, parents: Fr 100.-

Adresse: M. Pardigon Aime - Aire naturelle de Sorgiack
Souspiron - Rte de Lagnes - 84800 Isle-sur-la-Sorgue - France

Téléphone: En cas de nécessité, le numéro d'appel vous est communiqué par le secrétariat du Collège (tél 422 13 84)

Rendez-vous: **Lundi 8 septembre à 8.00 heures au Gros-Seuc.** *Si un élève ne peut prendre le départ, il avise immédiatement un responsable ou le secrétariat du Collège.*

Retour: **Samedi 13 septembre**, vers 21.30 heures au Collège.

Déplacements: Tous
prennent les mesures utiles (tablettes ou autres).

! Ne pas oublier !	Prévoir	<input type="checkbox"/> <u>Pique-nique du lundi midi !</u>	<input type="checkbox"/> <u>Carte d'identité</u>
	Équipement:	<input type="checkbox"/> De bons souliers <input type="checkbox"/> Une tenue de "peintre" <input type="checkbox"/> Une casquette à visière	<input type="checkbox"/> Un imperméable <input type="checkbox"/> Maillot et linge de bain <input type="checkbox"/> Un petit sac à dos
	Divers:	<input type="checkbox"/> Sac de couchage <input type="checkbox"/> Assiette, gobelet et services <input type="checkbox"/> Une gourde	<input type="checkbox"/> Matelas gonflable ou natte <input type="checkbox"/> Effets de toilette <input type="checkbox"/> Training

Pour des raisons de transport et de vie sous tente, prière de limiter les bagages au strict nécessaire et pratique. Par contre, limiter l'argent de poche au strict superflu, tout le nécessaire est fourni.

Activités: Esquisse, peinture et aquarelle en plein air, étude et transposition d'après nature. Selon l'actualité, visites d'expositions de peinture. Balades à pied, excursions, visites diverses. Suivant les conditions météo, baignade en rivière ou piscine. Préparation des repas, services, entretien des emplacements.



Participant-e-s : Julia BOILLAT, Carine BIERI, Fanny HENNET, Maulde BONVALLAT, Sarah HUMAIR, Maud STALDER, Kalli BUEMESA, Marielle CATTIN, Grégory MASCHIETTO, Mathieu BRAENDLI, Julia VIELLE, Maryline BROQUET, Jessica DUBOIS, Marie GIRARDIN, Laurence MOREL, Aude JEAMBRUN, Julien CREVOISERAT, Damien SCHAFFTER, Danny BRON, Elodie JORAY, Céline WIDMER, Doris GERBER, Juliette KOHLER,

Assurances: les élèves ne sont pas assurés contre le vol, la perte ou la casse. En ce qui concerne l'assurance accident, celle de l'école est complémentaire à l'assurance personnelle des élèves. L'assurance accident de l'école couvre, dans le cadre de sa garantie, la franchise et les participations éventuelles à charge des parents, ainsi que les autres frais non couverts par l'assurance privée.